

DOSSIER DE PRESSE

À Montpellier, le 20 juillet 2026

COMMENT LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS FAÇONNENT L'EMPLOI DANS LE GERS

Déplacement dans le GERS, le 24 et 25 juillet 2026 de Benjamin CHEVALIER, Président du Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie (CRGE Occitanie), pour rencontrer les Groupements d'Employeurs (GE) qui contribuent chaque jour au dynamisme économique du territoire.

À travers ces rencontres, le CRGE Occitanie réaffirme son engagement aux côtés des Groupements d'Employeurs Gersois et sa volonté de promouvoir un modèle de coopération qui concilie performance économique, emploi durable et solidarité territoriale.

1- UN TERRITOIRE OÙ LES GE RÉPONDENT AUX BESOINS DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Le **Gers** est un territoire reconnu pour la richesse de son **agriculture**, de son **agroalimentaire**, de son **tissu associatif** et de ses **TPE et PME**. Cette diversité économique constitue une force mais engendre également des besoins spécifiques en matière de recrutement : **saisonnalité des activités**, **temps partiels**, **difficultés à attirer certaines compétences** et **nécessité de fidéliser les salariés**.

Dans ce contexte, les Groupements d'Employeurs apportent une réponse locale. Ils permettent à plusieurs structures de partager un même salarié, selon leurs besoins respectifs, tout en offrant à celui-ci un contrat de travail plus stable, souvent en CDI, avec un parcours professionnel sécurisé.

Ce modèle répond simultanément à plusieurs enjeux :

- Sécuriser les parcours professionnels ;
- faciliter les recrutements des entreprises et associations ;
- lutter contre la précarité liée aux contrats courts ;
- développer les compétences sur les territoires ruraux ;
- renforcer l'attractivité économique locale.

Le Gers constitue aujourd'hui un territoire particulièrement dynamique en matière d'emploi partagé grâce à la complémentarité de plusieurs Groupements d'Employeurs couvrant différentes structures (entreprises, associations, collectivités) et différents secteurs d'activité, qu'il soit multi-sectoriel ou mono-sectoriel (agriculture, santé, sport, animation...).

Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie

Site de Montpellier – VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand 34080 MONTPELLIER

Site de Toulouse – Bâtiment Hermès,
55 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE

En 2024 l'emploi en Groupement d'Employeurs dans le Gers, c'est :



Le CRGE Occitanie accompagne ce développement à travers plusieurs actions de promotion, de professionnalisation et en développant des coopérations territoriales. Plusieurs partenariats ont notamment été réalisés entre le collectif des Groupements d'employeurs gersois (composé du **GE 4 Saisons**, du **GE des Associations Gersois 32** et du **GE Gers en Gascogne**), **Le Gers Recrute** (la plateforme emploi dédiée aux candidats et aux recruteurs du Gers) et **l'Association des Maires du Gers**, afin de renforcer les liens et créer de nouvelles opportunités d'emploi.

2- UN BASSIN D'EMPLOI AUX BESOINS CROISSANTS DE MUTUALISATION

Avec près de **193 000 habitants**, le Gers demeure l'un des départements les plus ruraux d'Occitanie. **Son économie repose principalement sur** : l'agriculture et les filières agroalimentaires, l'industrie agroalimentaire, l'artisanat, les services, les collectivités et le secteur associatif.

Le département connaît des besoins de recrutement récurrents dans de nombreux métiers, souvent exercés à temps partiel ou soumis à une forte saisonnalité. Les besoins concernent notamment les employés familiaux, les agents de service hospitalier (ASH), les secrétaires, les conducteurs-livreurs, les préparateurs de commandes, les agents d'entretien des espaces verts ou encore les métiers de la restauration. Autant de fonctions pour lesquelles les Groupements d'Employeurs apportent une réponse concrète en mutualisant les compétences et en sécurisant les parcours professionnels.

Les difficultés de recrutement restent importantes dans plusieurs secteurs tandis que la saisonnalité demeure un enjeu majeur. Le taux de chômage s'établissait à **6,1 % au quatrième trimestre 2025**, illustrant les tensions persistantes entre les besoins des employeurs et les compétences disponibles.

Sources : data emploi – France Travail

Dans ce contexte, l'emploi partagé constitue un véritable levier de développement territorial. En mutualisant les besoins de plusieurs structures, les Groupements d'Employeurs permettent d'augmenter le volume de travail proposé aux salariés, de fidéliser les compétences sur le territoire, d'accompagner les entreprises confrontées à des besoins à temps partiel ou saisonniers et de répondre aux problématiques de recrutement dans les territoires ruraux.

Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie

Site de Montpellier – VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand 34080 MONTPELLIER

Site de Toulouse – Bâtiment Hermès,
55 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE

3- DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS EN MOUVEMENT

Ces deux journées sont l'occasion pour le Président du CRGE Occitanie de rencontrer des Groupements d'Employeurs gersois et de leurs partenaires. Ces échanges permettent de valoriser les initiatives innovantes portées sur le territoire, de partager les expériences de terrain et d'identifier les leviers permettant de répondre durablement aux enjeux de l'emploi, des compétences et de l'attractivité du Gers.

Au-delà de la valorisation des initiatives locales, ces rencontres constituent un temps d'écoute privilégié. Le CRGE Occitanie souhaite recueillir les attentes et les besoins des Groupements d'Employeurs afin d'adapter son plan d'actions, d'enrichir ses travaux prospectifs et de nourrir une réflexion collective sur l'avenir des Groupements d'Employeurs et leur rôle dans les transformations du monde du travail.

UNE RÉFLEXION AUTOUR DE LA CREATION D'UNE MAISON DU TRAVAIL SAISONNIER (MTS)

L'agriculture constitue l'un des piliers de l'économie gersoise. Les filières viticoles (Armagnac et Côtes de Gascogne), les productions de fruits et légumes ainsi que les grandes cultures, comme le maïs ou le tournesol, reposent chaque année sur le recrutement de plusieurs milliers de travailleurs saisonniers. Ces emplois sont indispensables pour les exploitations agricoles, mais ils s'accompagnent également de nombreux défis en matière de recrutement, de logement, de mobilité, de formation et d'accompagnement social.

Face à ces constats partagés depuis plusieurs années par les acteurs du territoire, un projet structurant est en cours de construction : la Maison du Travail Saisonnier Agricole. Portée dans le cadre du dispositif « Fabrique à Initiatives », cette démarche vise à créer un véritable outil ressource au service de l'emploi saisonnier agricole dans le Gers.

Depuis mars 2025, la concertation a mobilisé un large collectif d'acteurs dynamique qui a permis de co-construire une offre de services adaptée aux réalités du territoire et aux besoins des saisonniers comme des employeurs.

La future Maison du Travail Saisonnier Agricole poursuivra trois ambitions complémentaires :

- accompagner les saisonniers et les employeurs dans leurs démarches de recrutement, d'intégration et de sécurisation des parcours professionnels ;
- renforcer l'attractivité des métiers agricoles et du territoire, en agissant notamment sur les enjeux de logement, de mobilité et d'accès aux droits ;
- favoriser l'innovation territoriale grâce à une gouvernance partenariale réunissant les principaux acteurs de l'emploi, de l'agriculture, de la formation et de l'action sociale.

Dans cette dynamique, le **Groupeement d'Employeurs 4 Saisons** est pleinement partie prenante des groupes de travail. Fort de plus de trente ans d'expérience dans l'emploi partagé agricole, le GE 4 Saisons **apporte son expertise** en matière de **recrutement**, de **fidélisation des salariés** et de **construction de parcours d'emploi adaptés aux besoins des exploitations**. Son ancrage territorial et sa connaissance fine des réalités du monde agricole gersois en font un acteur incontournable de cette réflexion collective.

La participation du GE 4 Saisons illustre la volonté de construire une réponse opérationnelle en s'appuyant sur les compétences déjà présentes sur le territoire. Son retour d'expérience contribue à imaginer des solutions concrètes pour améliorer les conditions d'emploi des saisonniers, sécuriser les recrutements et renforcer l'attractivité de l'agriculture gersoise.

Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie

Site de Montpellier – VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand 34080 MONTPELLIER

Site de Toulouse – Bâtiment Hermès,
55 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE

LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA SANTE :



Le Groupement d'Employeurs Gers en Gascogne (GEGG) poursuit son développement avec la création d'un nouveau GE dans le secteur de la santé le : GESGG en proposant des solutions de recrutement aux employeurs confrontés aux difficultés d'embauche. Le GESGG aura pour vocation de proposer aux structures de santé du Gers (maisons de santé pluriprofessionnelles, centres territoriaux de santé, établissements hospitaliers, cabinets médicaux, structures médico-sociales, transporteurs sanitaires...) une solution RH mutualisée, sécurisée et adaptée aux spécificités du secteur santé.

Concrètement, ce nouvel outil permettra notamment :

- la mise à disposition de secrétaires et fonctions supports,
- l'emploi de médecins (cumul emploi-retraite, jeunes praticiens, spécialistes mutualisés),
- le développement des IPA (Infirmier-è-s en Pratique Avancée)
- la mutualisation d'ambulanciers, en anticipation de l'évolution réglementaire prévue en 2026.

Pour rappel, le Groupement d'Employeurs Santé Gers Gascogne (GESGG) a été officiellement créé le 26 mars 2026, à l'occasion de son Assemblée Générale constitutive (photo ci-dessus).

« MADE IN JERS » : UN PARTENARIAT INEDIT POUR ACCUEILLIR LES SAISONNIERS AU SERVICE D'UNE CULTURE MAJEURE DU TERRITOIRE

En 2026, le Groupement d'Employeurs 4 Saisons a renouvelé son opération de castration du maïs, baptisée « **Made in JERS – Jobs d'Été, Réseaux Solidaires** ». Cette initiative répond aux besoins ponctuels en compétences des exploitations agricoles, tout en proposant aux étudiants un emploi saisonnier rémunéré.

Pendant trois semaines, du 29 juin au 18 juillet, 60 étudiants originaires de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie ont été mobilisés auprès de plus de 45 exploitations agricoles situées dans les Landes, le Gers, les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques. Les équipes sont ainsi intervenues sur près de 850 hectares de cultures.

La réussite de cette opération repose sur une mobilisation collective associant les exploitants agricoles, les salariés du Groupement, les chefs d'équipe et de nombreux partenaires locaux et institutionnels : la Région Occitanie, Groupama, les caisses de MSA Midi-Pyrénées Sud et Sud Aquitaine, Action Logement, nouveau partenaire cette année, l'IME du Houga pour la mise à disposition de véhicules, ainsi que plusieurs Maisons familiales rurales des Landes.

Au-delà du travail dans les parcelles, l'opération « Made in JERS » s'appuie sur un véritable dispositif d'accueil et d'accompagnement. Les étudiants venus de l'extérieur du territoire ont été hébergés à la

Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie

Site de Montpellier – VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand 34080 MONTPELLIER

Site de Toulouse – Bâtiment Hermès,
55 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE

MFR d'Aire-sur-l'Adour, où ils ont également bénéficié d'une restauration et d'un hébergement à coût réduit. Des solutions de transport ont été organisées afin d'assurer leurs déplacements quotidiens vers les exploitations.

Une attention particulière a également été portée à la qualité de l'accueil et à l'amélioration des conditions de travail. Cette opération permet aux étudiants de découvrir les réalités du travail agricole et l'importance de la filière maïs pour le territoire.

À travers « Made in JERS », le Groupement d'Employeurs 4 Saisons confirme son rôle d'interface entre les saisonniers, les exploitations agricoles et les acteurs du territoire. Il apporte ainsi une réponse structurée aux pics d'activité, tout en contribuant à rendre les métiers agricoles plus accessibles et plus attractifs.

PLURI-ACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES SAISONNIERS : DES PARCOURS D'EMPLOI DURABLE

La pluri-activité, qui consiste à combiner plusieurs activités ou plusieurs employeurs au cours de l'année, apparaît aujourd'hui comme une réponse pertinente. Elle permet d'allonger la durée d'emploi des salariés, de sécuriser leurs revenus et de développer leurs compétences, tout en répondant aux besoins de recrutement des entreprises.

Cette approche est notamment mise en évidence dans les travaux conduits par l'INSEE sur les dynamiques de l'emploi saisonnier ainsi que dans les réflexions du groupe de travail saisonnier du CRPE (comité régional pour l'emploi) dont le CRGE Occitanie est partie prenante. Ces travaux soulignent l'intérêt de construire des parcours annualisés en articulant les besoins de plusieurs secteurs d'activité.

Le GE 4 Saisons, pionnier de la pluri-activité dans le Gers. Depuis plus de trente ans, le GE 4 Saisons développe cette logique de mutualisation des emplois saisonniers. Véritable précurseur de l'emploi partagé agricole et multisectoriel, il accompagne les exploitations et les entreprises dans la construction de parcours professionnels plus durables en permettant aux salariés d'enchaîner plusieurs missions complémentaires tout au long de l'année.

Des compétences transférables entre plusieurs secteurs :

- Parcours 1 : Ouvrier viticole (travaux en vert et travaux d'hiver) occupe les postes suivants cariste / conducteur d'installation en usine - ouvrier agricole (castration maïs semences - chef d'équipe & épuration colza semences)
- Parcours 2 : Ouvrier viticole (travaux en vert et travaux d'hiver) tractoriste - ouvrier de chai au sein d'une cave - ouvrier agricole (plantation de betteraves & épuration colza semences)
- Parcours 3 : Cariste en usine - conducteur d'installation en silo - Ouvrier en magasin

Aujourd'hui, l'ambition du GE est de développer l'activité au-delà des secteurs agricole et agroalimentaire, en démontrant que les compétences de nos salariés sont transférables et ne se limitent pas à un domaine d'activité particulier. Un cariste expérimenté dans une usine agroalimentaire peut parfaitement exercer ses compétences au sein d'une entreprise industrielle, logistique ou commerciale par exemple. Il en va de même pour les agents d'entretien, les ouvriers polyvalents et de nombreux autres métiers.

En construisant ces passerelles, les Groupements d'Employeurs participent à la création de parcours professionnels continus, limitant les périodes d'inactivité et renforçant l'attractivité des métiers saisonniers. L'enjeu est de transformer des besoins saisonniers en emplois plus durables, au service des salariés, des entreprises et du développement des territoires.

Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie

Site de Montpellier – VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand 34080 MONTPELLIER

Site de Toulouse – Bâtiment Hermès,
55 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE

UNE DYNAMIQUE RENFORCÉE AU SERVICE DE L'EMPLOI SPORTIF ET ASSOCIATIF

Le sport et la vie associative constituent des acteurs essentiels de la cohésion sociale et de l'attractivité du Gers. Face aux enjeux de recrutement et de professionnalisation, les Groupements d'Employeurs apportent une réponse concrète en créant des emplois durables, en mutualisant les compétences et en sécurisant les parcours professionnels des salariés.



Dans cette dynamique, le Groupement d'Employeurs des Associations Gersoises (GEAG) franchit une nouvelle étape en rejoignant la Fédération Nationale Profession Sport & Loisirs (FNPSL). Cette adhésion lui permet d'intégrer un réseau national de référence regroupant plus de 90 Groupements d'Employeurs, 15 000 structures adhérentes et 28 000 emplois.

Le GEAG renforce ainsi son accompagnement des associations gersoises tout en affirmant cette nouvelle dynamique à travers une nouvelle identité visuelle, symbole de son engagement au service de l'emploi associatif, sportif et des territoires.

L'avenir de
l'emploi se
construit
collectivement.



Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie

Site de Montpellier – VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand 34080 MONTPELLIER

Site de Toulouse – Bâtiment Hermès,
55 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE

L'EMPLOI DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Dans le prolongement des actions engagées sur le territoire avec le collectif des GE gersois notamment les rencontres de sensibilisation qui ont eu lieu auprès des élus, de l'association des DGS du Gers, du centre de gestion, la présence des GE au salon des maires des Gers.

Le CRGE Occitanie et les GE doivent poursuivre le travail auprès des collectivités territoriales. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté de capitaliser sur les premières démarches de promotion réalisées auprès des élus locaux et de structurer un axe de développement spécifique autour de l'emploi en collectivité.

À ce jour, le recours aux GE par les collectivités reste faible. Pourtant, dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires croissantes et une tension sur les ressources humaines, le modèle du Groupement d'Employeurs constitue un levier pertinent pour sécuriser l'emploi, mutualiser les compétences et optimiser la gestion des postes à temps non complet.

L'enjeu consiste donc à mieux faire connaître le dispositif des Groupements d'Employeurs auprès des collectivités et de leurs représentants, en démontrant sa valeur ajoutée en matière de souplesse, de mutualisation et de sécurisation juridique.

4- UN MODELE FONDÉ SUR LA SOLIDARITÉ ET LE PARTAGE : « ON AVANCE ENSEMBLE » :



Le développement des Groupements d'Employeurs repose sur une conviction simple : les besoins humains des structures deviennent des opportunités lorsqu'ils sont mutualisés.

En partageant les compétences, les entreprises, associations, exploitations agricoles et collectivités construisent ensemble des emplois plus durables, plus attractifs et mieux adaptés aux réalités économiques locales.

Parce que l'emploi se construit collectivement, le CRGE Occitanie poursuit son engagement aux côtés des Groupements d'Employeurs pour faire émerger des solutions durables au service des territoires.

Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie

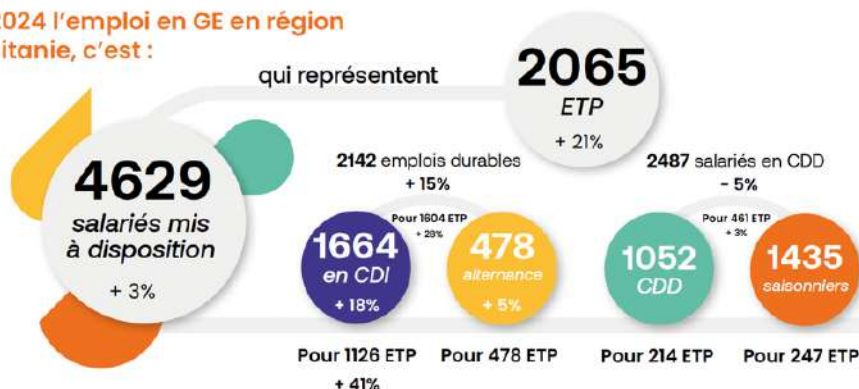
Site de Montpellier – VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand 34080 MONTPELLIER

Site de Toulouse – Bâtiment Hermès,
55 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE

5- À PROPOS

Le **Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie (CRGE Occitanie)** est une association loi 1901 à gouvernance paritaire, reconnue comme l'acteur régional de référence pour l'accompagnement des Groupements d'Employeurs. Son Conseil d'administration rassemble les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés (CPME, MEDEF, CFDT, CFTC, U2P...), des Groupements d'Employeurs ainsi que des partenaires institutionnels (CRESS Occitanie, ligues régionales sportives ...). **Son ambition : animer et développer le réseau des Groupements d'employeurs de la région Occitanie pour favoriser la création d'emplois durables.**

En 2024 l'emploi en GE en région Occitanie, c'est :



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS GERS EN GASCOGNE (GEGG)

Créé en 2011, le GEGG accompagne les entreprises du Gers dans leurs recrutements grâce au temps partagé. Il intervient auprès de structures de tous secteurs d'activité et propose également des services RH et de recrutement. En 2025, il rassemblait plus de **100 entreprises adhérentes** et une cinquantaine de salariés, dont une majorité en CDI.

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DES ASSOCIATIONS GERMOISES (GEAG 32)

Le Groupement d'Employeurs des Associations Gersoises accompagne les associations dans la mutualisation de leurs ressources humaines. Il a pour mission d'aider et de soutenir la création d'emplois, à travers la mutualisation et la mise à disposition de salariés qualifiés, sur les fonctions supports, les métiers du sport, de l'animation... Le GE s'occupe de la gestion salariale des employés et la gestion administrative, mais également propose un accompagnement aux associations et à leurs bénévoles. Il compte 55 adhérents et 26 salariés mis à disposition sur l'ensemble du département.

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS 4 SAISONS

Créé en 1994, le GE 4 Saisons est l'un des plus anciens Groupements d'Employeurs d'Occitanie. GE Agricole et Multisectoriel, il intervient principalement sur les cinq communautés de communes de l'Ouest Gersois. Au-delà de sa mission de mise à disposition de salariés auprès de ses adhérents, le Groupement œuvre depuis plus de 30 ans à la création et au développement de l'emploi pérenne sur son territoire notamment grâce à la pratique de mutualisation des emplois et au travers d'actions de formation. En 2024, ce sont 207 adhérents, exploitants agricoles, entreprises multisectorielles et collectivités qui ont fait confiance au GE 4 Saisons, pour un effectif de 122 ETP, soit 62 salariés en CDI et plus 560 salariés embauchés en CDD par le Groupement d'employeurs.

Benjamin CHEVALIER – Président – president@crge-occitanie.fr – 06 88 22 03 86
Maxime SMUGA – Directeur général – msmuga@crge-occitanie.fr – 06 33 52 74 48

Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie

Site de Montpellier – VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand 34080 MONTPELLIER

Site de Toulouse – Bâtiment Hermès,
55 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE